

LE LOGEMENT D'ABORD EN 2024 en Bourgogne-Franche-Comté

en 10 actions

1 LES SERVICES ACCOMPAGNEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE DE L'ASSOCIATION LE PONT, PIONNIERS DE LA DYNAMIQUE « LOGEMENT D'ABORD »

Reconstruire un projet social avec la personne pour essayer de la maintenir dans son environnement, d'éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux

2 LES « UN CHEZ SOI D'ABORD » DIJON MÉTROPOLE ET BESANÇON, UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LE RÉTABLISSEMENT

Rétablir le droit fondamental au logement des personnes en situation de rue et souffrant de pathologies mentales sévères

3 LE DOUBS, PREMIER TERRITOIRE DE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU « LOGEMENT D'ABORD » EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Permettre l'accès et le maintien dans le logement de ménages aux ressources modestes, tout en sécurisant les propriétaires privés

4 EMAS, UNE ÉQUIPE MUTUALISÉE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE

Permettre l'accès aux soins de personnes majeures en non-demande habitant en logement autonome

5 ACOR DIJON MÉTROPOLE, UN SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE SPÉCIALISÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DE SITUATIONS SOCIALES COMPLEXES

Reconstruire un projet social avec la personne pour essayer de la maintenir dans son environnement, d'éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux

6 LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT DE LA RÉSIDENCE HERRIOT (ACODÈGE)

Lutter contre le non-recours aux droits fondamentaux (logement, santé) et rompre l'isolement social par l'inclusion de la personne dans son Habitat

7 LA PENSION DE FAMILLE RÉSIDENCE ACCUEIL DU CREUSOT (LE PONT)

Accueillir sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire

8 LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

Mieux connaître et renforcer les liens entre les partenaires pour une meilleure coordination des actions à mener en matière de prévention des expulsions

9 L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES

Accueillir des jeunes en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle, dans une résidence adaptée à leurs besoins avec des services d'ordre socio-éducatif

10 L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE MARGINALITÉ

Accompagner les personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective

Approche Logement d'abord



Logement comme une condition préalable et nécessaire à la réinsertion

Vs

Approche traditionnelle du parcours d'insertion



Logement autonome



Logement accompagné



Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Hébergement d'urgence



A la rue



Financé par

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Fédération des acteurs de la solidarité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ